

222C0544  
FR0013185857-FS0152

8 mars 2022

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ABEO**  
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 8 mars 2022, la société par actions simplifiée Crédit Mutuel Equity SCR<sup>1</sup> (28 avenue de l'Opéra, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 mars 2022, le seuil de 20% des droits de vote de la société ABEO et détenir 1 385 828 actions ABEO représentant 2 771 656 droits de vote, soit 18,44% du capital et 19,99% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société ABEO.

<sup>1</sup> Anciennement dénommée CM-CIC Investissement SCR et contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 7 514 211 actions représentant 13 860 985 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.